

GUIDE PRATIQUE DES SERVICES

proposés par

GRAND COGNAC

à l'attention des

COMMUNES



SOMMAIRE



4 Aménagement du territoire

6 Appui juridique et financier

8 Appui technique

10 Des actions qui rayonnent sur les 57 communes du territoire

16 L'annuaire des services de l'Agglo

ÉDITO



GRAND COGNAC : UNE AGGLOMÉRATION AU SERVICE DES COMMUNES ET DE LEURS ADMINISTRÉS

À la création de Grand Cognac, les élus ont décidé de mener en commun un certain nombre de politiques publiques structurantes. Par ailleurs, nous avons souhaité que notre communauté d'agglomération apporte son concours aux projets des municipalités, par un rôle d'expertise ainsi que par certains dispositifs portés par l'intercommunalité.

Grand Cognac accompagne également toutes les communes du territoire via la Dotation de solidarité communautaire, versement facultatif qui vise à lutter contre la fracture territoriale en redistribuant directement une part significative de nos ressources aux communes.

Ce document se veut être un guide pratique des services proposés par Grand Cognac à l'attention des communes. Ceux-ci s'inscrivent dans un objectif commun de valorisation du territoire et d'amélioration du cadre de vie des habitants.

Ainsi, Grand Cognac et ses communes membres agissent ensemble pour le développement et l'attractivité de notre beau territoire.

Jérôme Sourisseau

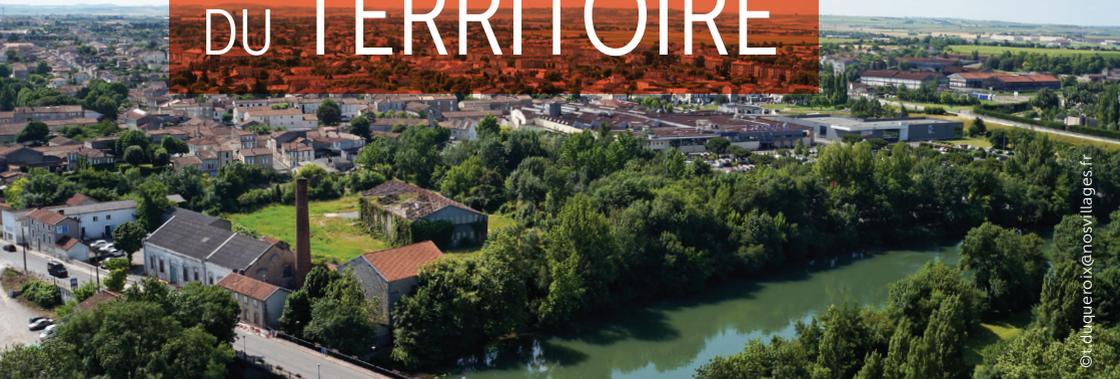
Président de Grand Cognac



©Stephan Bar



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



© t. duqueroix@nosvillages.fr



DROIT DES SOLS

Grand Cognac prend en charge l'instruction des dossiers d'autorisation du droit des sols pour les communes de l'agglomération qui ne sont pas au Règlement national d'urbanisme.

Le logiciel Oxalis, sur lequel les communes déposent les dossiers, est également porté par Grand Cognac.

Contacts

Nathalie GOURDET
Directrice du pôle Territoire
nathalie.gourdet@grand-cognac.fr
05 45 36 64 42

Bruno LASVERGNAS
Responsable du service
Droit des sols
a.d.s@grand-cognac.fr
05 45 32 76 65



URBANISME

Grand Cognac mène l'évolution des documents d'urbanisme des communes. La communauté d'agglomération porte la réalisation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), lequel définit les règles générales d'aménagement du territoire, et du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), qui fixe les règles à respecter pour l'installation des dispositifs de publicité, les enseignes et pré-enseignes. Leur élaboration résulte de la concertation des citoyens, ainsi que des élus municipaux et communautaires.

Contacts

Nathalie GOURDET
Directrice du pôle Territoire
nathalie.gourdet@grand-cognac.fr
05 45 36 64 42

Olivier FLORINE
Chargé de mission P.L.U.i.
olivier.florine@grand-cognac.fr
06 43 11 74 02



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le système d'information géographique (SIG) de Grand Cognac, « Mon territoire », est un outil cartographique informatisé qui intègre une grande quantité de données : cadastre, urbanisme, diagnostic territorial...

Le SIG est mis gracieusement à disposition des communes par Grand Cognac.

Contacts

Nathalie GOURDET
Directrice du pôle Territoire
nathalie.gourdet@grand-cognac.fr
05 45 36 64 42

Émilie FRIOUX
Chargée de mission S.I.G
emilie.frioux@grand-cognac.fr
05 45 36 87 15



HABITAT

Dans le cadre de son Programme local de l'habitat (PLH), Grand Cognac impulse des programmes de réhabilitation et de création de logements, afin de répondre aux besoins de la population. La communauté d'agglomération participe financièrement aux travaux d'amélioration énergétique du parc de logements privés et de maintien à domicile pour les propriétaires occupants, et pour les propriétaires bailleurs ayant pour projet de mettre en location des logements conventionnés. Cette aide financière peut également concerner les logements communaux.

De même, Grand Cognac accompagne la construction de logements sociaux publics. Les organismes du logement et les bailleurs sociaux peuvent bénéficier de subventions et garanties d'emprunt délivrées par la communauté d'agglomération.

Les communes du territoire disposent parfois d'un patrimoine bâti ancien, potentiellement mobilisable. Ainsi, Grand Cognac accompagne les projets communaux visant au réinvestissement du bâti existant pour développer un parc de logements locatifs sur l'ensemble de son territoire. La subvention par logement locatif communal produit s'établit à 20% du montant hors taxe des dépenses, plafonnée à 150 000 €, soit une aide pouvant aller jusqu'à 30 000 € par logement ainsi créé.

Enfin, des permanences d'informations et de conseils indépendants et gratuits vous sont proposés par les acteurs locaux du logement (CAUE, ADIL...), dans le cadre d'un partenariat avec Grand Cognac, à l'Hôtel de communauté à Cognac ainsi qu'à Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac et Segonzac (cf. coordonnées téléphoniques p.14).

Contacts

Nathalie GOURDET
Directrice du pôle Territoire
nathalie.gourdet@grand-cognac.fr
05 45 36 64 42

Christelle SIMON-TATARD
Chargée de mission Habitat
christelle.simon-tatard@grand-cognac.fr
05 17 22 20 36

APPUI JURIDIQUE ET FINANCIER



ANALYSE FINANCIÈRE

Grand Cognac permet à ses communes membres de bénéficier à titre gracieux de la plateforme « LocalBudget », composée d'une plateforme budgétaire individuelle disposant de progiciels d'analyse en ligne pour le budget principal et les budgets annexes, offrant de nombreuses possibilités : communication, moyennes nationales, DOB, rétrospective, tableau de bord, prospective, comparateur et PPI.

Contact

Jérôme PRÉVÔTÉ
Directeur général adjoint
Directeur des Pôles
Ressources
jerome.prevote@grand-
cognac.fr
05 17 22 31 33
06 50 82 48 68



CONSEIL JURIDIQUE

Chaque commune de l'agglomération a la possibilité de contacter gratuitement Grand Cognac pour toute demande de conseil juridique, si la commune a préalablement adhéré à ce service.

Contact

Quentin ROGER
Conseiller juridique
juridique@grand-cognac.fr
05 17 22 31 43



ARCHIVES

Grand Cognac assiste gratuitement les communes adhérentes dans le suivi des règles de la politique d'archivage, si la commune a préalablement adhéré à ce service. A ce titre, le personnel de l'agglomération conseille et accompagne les communes dans leurs actions de tri des archives définitives et intermédiaires en accord avec la réglementation existante. L'élaboration d'instruments d'archivage, la rédaction des bordereaux et la mise en œuvre des tableaux de gestion sont également du ressort de Grand Cognac.

Contact

**Carine CRAIPEAU-
SEGALEN**
Responsable du service
d'accompagnement à
l'archivage
archives@grand-cognac.fr
05 17 22 31 36



MARCHÉ POUR LA VOIRIE

Grand Cognac propose deux formes d'aide aux communes pour les accompagner dans la gestion et l'entretien de leur voirie, par la réalisation de marchés publics.

1°) Constitution d'un groupement de commande pour les prestations suivantes :

Lot 1 : curage de fossé	Lot 4 : fourniture d'enrobé à froid
Lot 2 : point à temps	Lot 5 : fourniture de panneaux de signalisation
Lot 3 : fourniture de calcaire	Lot 6 : fourniture et mise en œuvre de calcaire

Les communes restent maître d'ouvrage et utilisent directement les marchés passés par Grand Cognac dans le cadre d'un groupement de commande. Ce service est gratuit et permet de bénéficier de tarifs groupés.

2°) Réalisation de travaux de gros entretien de voirie dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune à Grand Cognac. Dans ce cas, Grand Cognac lance un marché rassemblant l'ensemble des travaux de voirie des communes qui le souhaitent, permettant ainsi de bénéficier de tarifs plus attractifs. Grand Cognac assure le suivi des travaux pour le compte des communes, en lien étroit avec chacune d'entre elles. Ce service fait l'objet d'une indemnité, en fonction du montant des travaux effectués (de 500 à 6 000 €).

Contact

Benoît DARNEY

Directeur général adjoint
Directeur des pôles techniques

benoit.darney@grand-cognac.fr

05 17 22 31 51

06 15 46 30 08



MARCHÉ POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Grand Cognac propose aux communes et aux autorités organisatrices de second rang de la mobilité (AO2) de constituer et de coordonner des groupements de commandes en matière de transports scolaires. Les modalités de ces groupements de commandes sont définies par une convention élaborée conjointement entre les différents organisateurs (communes, AO2, SIVOS...). Dans cette perspective, Grand Cognac supervise pour le compte des communes la passation des marchés publics et assure le suivi des procédures jusqu'au choix du prestataire.

Contacts

Élodie LANIQUE

Responsable du service
Marchés publics

elodie.lanique@grand-cognac.fr

05 17 22 31 40

Matthieu CARLESSO

Responsable du service
Transports - Mobilité

matthieu.carlesso@grand-cognac.fr

05 17 22 20 28

APPUI TECHNIQUE



EAU ET ASSAINISSEMENT

Outre son rôle dans l'alimentation en eau potable, Grand Cognac assiste les communes dans le cadre de l'application de la police spéciale du maire en matière de salubrité et d'assainissement. Par ailleurs, les municipalités doivent informer le pôle Eau et Assainissement de Grand Cognac de leur projet d'aménagement de bourg ou de travaux de voirie, afin que cette dernière puisse réhabiliter les réseaux d'eau et d'assainissement si besoin est.

Contact

Christine HAURET-CLOS
Directrice du pôle Eau et Assainissement

eau-assainissement@grand-cognac.fr

05 45 35 12 29

06 70 69 81 15



CHANTIER D'INSERTION

Avec le chantier d'insertion La Clé de Voûte, Grand Cognac assure une double mission de retour à l'emploi et de préservation du patrimoine. La Clé de Voûte propose des opérations de sauvegarde et de restauration du patrimoine appartenant aux communes du territoire. La commune souhaitant réaliser des travaux de restauration s'acquitte d'une participation de 800 € par semaine et doit prévoir une aide logistique adaptée au déroulement des travaux.

Contact

**Mathilde
MAINGUENAUD**

Responsable du du
chantier d'insertion
La Clé de voûte

mathilde.mainguenaud@grand-cognac.fr

05 45 83 10 78

06 43 98 33 81



PRÉVENTION DES DÉCHETS

Grand Cognac a souhaité conserver le volet opérationnel de la prévention des déchets sous l'égide du comité -20% porté par Calitom.

Dans ce cadre, le service prévention des déchets de Grand Cognac propose aux communes des missions de sensibilisation auprès des personnels des communes, des établissements scolaires et des structures de loisirs, afin d'œuvrer collectivement à la diminution des déchets, à la lutte contre le gaspillage et à l'achat responsable. À titre d'exemple, Grand Cognac a initié une démarche auprès de plusieurs établissements scolaires du territoire en 2019 et 2020 visant à lutter contre le gaspillage alimentaire. Cette proposition s'inscrit en accompagnement des communes afin de limiter les impacts environnementaux et financiers.

Grand Cognac accompagne également des projets communaux de créations de jardins partagés d'initiative communale.

Par ailleurs, Grand Cognac propose une aide de 3000 € plafonnée à 80% du reste à charge de la commune pour la mise en place de point d'apport volontaire enterré (PAVE) et, pour les communes ne pouvant avoir des PAVE et ayant des bacs de regroupement, un fond de concours à hauteur de 50% pour l'achat de cache conteneurs.

Enfin, Grand Cognac est la porte d'entrée de Calitom pour le prêt de matériel de pré-collecte et collecte pour les manifestations organisées sur le territoire.

Contact

Fatima GUERRY

Responsable du service

Prévention des déchets

fatima.guerry@grand-cognac.fr

05 17 22 31 47



PRÊT DE MATÉRIEL

Grand Cognac dispose de trois broyeurs, à Châteauneuf-sur-Charente, Cognac et Jarnac. Ces broyeurs sont à la disposition gratuite des communes qui le souhaitent, sur réservation.

Contact

Isabelle DEUX

Assistante des pôles techniques

isabelle.deux@grand-cognac.fr

05 45 35 99 48

05 45 83 94 15

DES ACTIONS QUI RAYONNENT SUR LES 57 COMMUNES



DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Grand Cognac accompagne financièrement toutes les communes du territoire via la Dotation de solidarité communautaire (DSC), versement facultatif qui vise à lutter contre la fracture territoriale en redistribuant directement une part significative des ressources intercommunales aux communes. L'enveloppe de DSC en 2020 s'élève à 3 388 862 €. La DSC doit être prioritairement affectée au financement des investissements communaux, et Grand Cognac doit être, à ce titre, mentionné dans les financeurs.

Une enveloppe de 200 000 € est également prévue au budget de Grand Cognac au profit des communes en difficulté.

Contact

Jérôme PRÉVÔTÉ

Directeur général adjoint

Directeur des Pôles
Ressources

jerome.prevot@grand-cognac.fr

05 17 22 31 33

06 50 82 48 68



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grand Cognac concourt aux politiques de développement économique et d'aide aux entreprises. A ce titre, la communauté d'agglomération facilite l'implantation et le développement des entreprises par la gestion des zones d'activités.

Outre les dispositifs d'accompagnement dans la recherche et la vente de terrain, des locaux en location à loyer modéré dans deux hôtels d'entreprises, à Jarnac et à Cognac, sont également mis à disposition des entreprises afin de favoriser leur développement. Les entreprises peuvent également bénéficier des aides de Grand Cognac et de la Région Nouvelle-Aquitaine, afin de les accompagner dans leurs investissements, leurs phases de recrutement et leur projet d'extension.

En matière d'emploi, la communauté d'agglomération soutient plusieurs dispositifs d'insertion professionnelle et de recrutement en lien, notamment, avec les groupements d'employeurs : guide d'attractivité, accompagnement pour l'emploi du conjoint...

Contact

Zoé SAFFAR

Directrice du pôle
Développement
économique

zoe.saffar@grand-cognac.fr

05 45 83 47 99

06 43 98 32 35



TOURISME

Compétente en matière de promotion et de développement touristique, Grand Cognac entend porter des projets ambitieux et accompagner ceux des communes conformément au Schéma de Développement du Tourisme et des Loisirs (2020-2024).

Votre commune s'engage dans un projet de développement touristique : le pôle Tourisme est à votre disposition pour vous apporter son appui technique. Les porteurs de projets touristiques privés souhaitant s'installer sur vos communes bénéficient également d'un accompagnement du Pôle Tourisme, en lien avec les services de l'agglomération compétents et partenaires institutionnels.

Grand Cognac prend également en charge l'entretien du balisage et la valorisation d'un sentier de randonnée par commune. Le Pôle Tourisme assure également le lien avec le Département pour garantir l'inscription des chemins ruraux au PDIPR. Les chemins touristiques et leurs itinéraires sont accessibles depuis la plateforme participative Visorando.

De même, la collecte de la taxe de séjour relève de Grand Cognac. Vos communes sont des interlocuteurs privilégiés notamment lors de la déclaration d'un hébergement. Aussi, le pôle Tourisme propose d'assurer une information sur la taxe de séjour auprès des secrétaires de mairie.

Enfin, votre commune organise ou accueille une manifestation : l'Office de tourisme de Destination Cognac vous propose de la promouvoir sur ses supports d'information.

Contacts

Coline LA FONTAINE

Directrice du pôle Tourisme
coline.la-fontaine@grand-cognac.fr
 05 45 81 76 01

Catherine SÉNÉCAT

Assistante du pôle Tourisme
catherine.senecat@grand-cognac.fr
 05 45 81 76 01





MOBILITÉ

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité (AOM), Grand Cognac assure des services de transports publics sur le territoire par l'intermédiaire de six lignes de bus régulières Transcom, et du réseau Trans'porte. Ce dernier propose un service de transport à la demande accessible aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes de plus de 70 ans. En fonctionnement trois jours par semaine pour chacune des zones définies, Trans'porte s'adapte aux demandes de ses adhérents et garantit ses services sur l'ensemble des communes de Grand Cognac.

Grand Cognac est désormais compétent pour la gestion des transports scolaires des collégiens et lycéens, et assure la prise en charge des inscriptions pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Contacts

Matthieu CARLESSO
Responsable du service
Transports - Mobilité
matthieu.carlesso@grand-cognac.fr
05 17 22 20 28

Valérie GIBSON
Gestionnaire des
transports scolaires
transports@grand-cognac.fr
05 17 22 20 29

DÉVELOPPEMENT DURABLE

En tant qu'acteur essentiel dans la politique territoriale, Grand Cognac a élaboré en 2020 son Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET). Celui-ci répond à des objectifs de préservation de la qualité de l'air, de diminution des émissions de gaz à effet de serre, de maîtrise des consommations énergétiques et de valorisation des énergies renouvelables. Par un ensemble de mesures telles que celles visant à lutter contre la précarité énergétique ou à améliorer la qualité de vie des habitants, le PCAET de Grand Cognac contribue à la préservation du territoire, à sa valorisation et à son attractivité.

Contact

Amandine VIOLET
Chargée de mission
PCAET - Développement
durable - Santé
amandine.violet@grand-cognac.fr
06 70 22 55 04

ENFANCE JEUNESSE

Compétente sur l'ensemble des équipements enfance/jeunesse, Grand Cognac se donne pour objectif de garantir un accès équitable à toutes les familles du territoire aux structures d'accueil et de loisirs. La communauté d'agglomération souhaite procéder à une harmonisation à l'horizon 2020. Signée en 2019 en partenariat avec la CAF, la Convention Territoriale Globale poursuit cet objectif d'harmonisation des services à la population, de développement de structures d'accueil des enfants et de soutien à la parentalité.

Contacts

Benoît LAMOUCHE

Directeur du pôle Sport -
Enfance - Jeunesse

benoit.lamouche@grand-cognac.fr

06 99 83 80 87





CULTURE

Grand Cognac joue un rôle essentiel dans la promotion de la culture, entre autres, par la création du réseau des bibliothèques/médiathèques Libellus afin de favoriser l'accès pour tous à la lecture publique.

Grand Cognac soutient l'Education Artistique et Culturelle (EAC) et accompagne les classes maternelles et primaires dans le cadre du dispositif des Parcours culturels. Grâce à ce dispositif, les élèves des classes concernées accèdent à des projets culturels conçus par les équipements communautaires et les associations partenaires. Le dispositif intègre également le financement de nombreux transports pour que chaque école du territoire puisse accéder à ces propositions.

Grand Cognac soutient également les associations culturelles qui portent un projet d'intérêt communautaire.

Contacts

Pascale ORDONNAUD
Directrice du pôle Culture
pascale.ordonnaud@grand-cognac.fr
05 45 36 64 41

Adrien LETZELTER
Chargé de mission
Culture - EAC
adrien.letzelter@grand-cognac.fr
05 17 22 31 55



©Julia Hasse



SANTÉ

Afin de lutter contre le phénomène de désertification médicale, Grand Cognac a établi un Plan d'Action Santé. Celui-ci a pour vocation de faciliter l'accès aux soins par une politique de valorisation du territoire et la création d'infrastructures adaptées. À ce titre, la communauté d'agglomération peut accompagner les professionnels de santé dans leur installation tout en veillant à maintenir un équilibre sur l'ensemble de l'agglomération.

Contact

Amandine VIOLET
Chargée de mission PCAET
- Développement durable -
Santé
amandine.violet@grand-cognac.fr
06 70 22 55 04

SPORT

Grand Cognac concourt au développement de la pratique sportive. L'intercommunalité soutient les associations sportives qui portent un projet d'intérêt communautaire, parraine les événements d'envergure et met les équipements communautaires à disposition des associations sportives.

De même, la communauté d'agglomération apporte une aide de 25 € par jeune de moins de 18 ans à chaque association sportive qui met en œuvre un projet sportif spécifique pour les jeunes.

Avec le soutien de Grand Cognac, les élèves des classes de CP, CE1 et CM2 ont la possibilité de suivre gratuitement à l'X'Eau des cycles de dix séances d'apprentissage à la natation afin de se voir délivrer une attestation « Savoir nager ». Grand Cognac prend en charge le coût des transports et d'encadrement des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS).



Contacts

Benoît LAMOUCHE

Directeur du pôle Sport -
Enfance - Jeunesse

benoit.lamouche@grand-cognac.fr
06 99 83 80 87

Réginald GALLAND

Directeur des équipements
aquatiques

reginald.galland@grand-cognac.fr
06 88 51 71 45

COMMUNICATION

Grand Cognac communique sur ses actions menées sur le territoire auprès des usagers et des médias et accompagne les mairies dans leur communication en apportant régulièrement du contenu rédactionnel et graphique, en particulier via l'envoi de la lettre d'information mensuelle.

Contact

Virginie BEAUVALLET

Responsable du service
Communication

virginie.beauvallet@grand-cognac.fr
05 45 36 64 43

L'ANNUAIRE DE L'AGGLO

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Hôtel de communauté

6 rue de Valdepeñas CS10216
16111 Cognac Cedex
tél. 05 45 36 64 30
contact@grand-cognac.fr
www.grand-cognac.fr

Site administratif de Genté

5 route de la Mairie
tél. 05 45 83 47 99

Site administratif de Jarnac

1 rue du Port 16200
tél. 05 45 81 76 01

SPORT

Soutien aux associations sportives

tél. 06 13 38 48 67
cyrille.gaborit@grand-cognac.fr

Complexe omnisports des vauzelles

à Châteaubernard - 2 rue du bleu nacré
tél. 06 13 38 48 67
cyrille.gaborit@grand-cognac.fr

Centre aquatique X'eau

à Châteaubernard - 1 place de l'Azuré
tél. 05 45 82 98 81
xeau@grand-cognac.fr
www.xeau.fr

Piscine intercommunale

à Jarnac - rue de l'île Madame
tél. 05 45 81 72 58

Piscine intercommunale

à Châteauneuf-sur-Charente
2 boulevard Gambetta
tél. 05 45 91 47 83

Retrouvez la liste de l'ensemble des équipements sportifs communaux sur : www.grand-cognac.fr/decouvrir-et-sortir/le-sport/des-equipements-sportifs-qui-maillent-le-territoire



TOURISME

Base plein-air André Mermet

à Cognac - 804 allée basse du parc
tél. 05 45 82 46 24
www.basepleinair-cognac.fr

Base de loisirs

à Angeac-Champagne - Parc des trois pierres
tél. 05 45 81 76 01

Camping de l'île Madame

à Mainxe-Gondeville
tél. 05 45 81 18 54
campingilemadame@orange.fr
<https://camping-jarnac.jimdo.com>

Camping de Cognac

à Cognac - boulevard de Châtenay
tél. 05 45 32 13 32
contact@campingdecognac.fr
www.campingdecognac.fr

Gîte de groupe du Moulin de Prézier

à Cherves-Richemont - 12 allée de Prézier
tél. 05 45 32 63 83
moulindeprezier@grand-cognac.fr
www.moulindeprezier.fr

Office de tourisme Destination Cognac

à Cognac - 16 rue du 14 juillet
tél. 05 45 82 10 71
bienvenue@destination-cognac.com
www.destination-cognac.com

EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT

Site administratif de Segonzac

rue du Chape, ZA du Malestier

tél. 05 45 35 12 29

eau-assainissement@grand-cognac.fr

ÉCONOMIE & EMPLOI

Aides à la création, à l'installation

Site administratif de Genté

5 route de la mairie

tél. 05 45 83 47 99

economie@grand-cognac.fr

Chantier d'insertion "La Clé de Voûte"

à Cherves-Richemont - 12 impasse de l'ancien séminaire

tél. 05 45 83 10 78

mathilde.mainguenaud@grand-cognac.fr

HABITAT

Permanences d'informations et de conseils indépendants et gratuits à l'Hôtel de communauté

6 rue de Valdepeñas à Cognac :

- Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)

tél. 05 45 93 94 95

www.adil16.org

- Architecte des Bâtiments de France (ABF)

tél. 05 45 32 58 69

- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)

tél. 05 45 32 58 69 (architecte)

tél. 05 45 92 95 93 (conseiller Énergie)

- Locappart 16 (16-30 ans)

tél. 05 45 95 45 65

- Soliha Charente (rénovation énergétique, adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie)

tél. 05 45 95 62 02

www.soliha16.fr

AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire, déclaration de travaux

- Hôtel de communauté

6 rue de Valdepeñas CS10216

16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 32 58 69

a.d.s@grand-cognac.fr

- Site administratif de Jarnac

1 rue du Port

tél. 05 45 35 58 00

a.d.s@grand-cognac.fr

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Service de prévention des déchets

Hôtel de communauté

6 rue de Valdepeñas CS10216

16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30

fatima.guerry@grand-cognac.fr

MOBILITÉ

Réseau de bus Transcom et service de Transport à la demande Transporte

à Cognac - Place Gambetta

tél. 0800 881 691

agence.transcom@stga.fr

www.transcom.fr

Transports scolaires

Hôtel de communauté

6 rue de Valdepeñas CS10216

16111 Cognac Cedex

tél. 05 17 22 20 29

valerie.gibson@grand-cognac.fr



CULTURE

Soutien aux associations culturelles

tél. 05 45 36 64 30

pascale.ordonnaud@grand-cognac.fr

Conservatoire de musique et d'art dramatique

à Cognac - 38 rue du Charmant

tél. 05 45 82 19 39

conservatoire@grand-cognac.fr

conservatoire-grand-cognac.fr

Médiathèque La Kinkairi

à Châteauneuf-sur-Charente

18 rue du Général de Gaulle

tél. 05 45 97 16 20

mediathequesccrc16@orange.fr

bib-chateauneuf.dnsalias.net

Médiathèque de L'Orangerie

à Jarnac - 7 quai de L'Orangerie

tél. 05 45 35 42 29

bibliotheque.jarnac@wanadoo.fr

lecture-jarnac.dnsalias.net

Médiathèque Paul Hosteing

à Segonzac - 15 rue de la Traversière

tél. 05 45 81 04 23

nadine.honion@grand-cognac.fr

mediatheque.segonzac.fr

Bibliothèque de Cognac

10 rue du Minage

tél. 05 45 36 19 50

bibliotheque.cognac@grand-cognac.fr

bibliotheque.ville-cognac.fr

Musée d'art et d'histoire

à Cognac - 48 boulevard Denfert-Rochereau

tél. 05 45 32 07 25

musees.cognac@grand-cognac.fr

www.musees-cognac.fr

Musée des arts du cognac

à Cognac - Les Remparts

Place de la salle verte

tél. 05 45 36 03 65

musees.cognac@grand-cognac.fr

www.musees-cognac.fr



ENFANCE & JEUNESSE

Micro-crèche Le Jardin enchanté

à Salles-d'Angles - place André Hitier

tél. 05 45 35 34 64

sallesdangles.microcreche@grand-cognac.fr

Multi-accueil Les Bouts d'choux

à Cognac - 9 rue Richard

tél. 05 45 35 34 33

cognac.multiaccueil.boutsdchoux@grand-cognac.fr

Multi-accueil Gribouille

à Cognac - 1 impasse Alphonse Daudet

tél. 05 45 82 39 57

cognac.multiaccueil.gribouille@grand-cognac.fr

Multi-accueil Saute grenouille

à Cognac - 76 rue Lohmeyer

tél. 05 45 36 45 14

cognac.multiaccueil.sautegrenouille@grand-cognac.fr

Multi-accueil Souris verte

à Chateaubernard - 1 place de la liberté

tél. 05 45 36 18 45

chateaubernard.multiaccueil@grand-cognac.fr

Multi-accueil Les Titous

à Cherves Richemont - 2 impasse du vieux chène

tél. 05 45 83 62 59

cherves.multiaccueil@grand-cognac.fr

Multi-accueil

à Châteauneuf sur Charente - 1 rue

Antoine Descoffres

tél. 05 45 25 50 55

chateauneuf.multiaccueil@grand-cognac.fr

Multi-accueil Les p'tits Chabotins

à Jarnac - 1 rue Odette Comandon

tél. 05 45 83 09 38

jarnac.multiaccueil@grand-cognac.fr

Multi-accueil

à Segonzac - 5 rue du stade

tél. 05 45 35 03 36

segonzac.multiaccueil@grand-cognac.fr

Relais des assistantes maternelles

à Cognac - 6 rue de la prédasse
tél. 05 45 32 59 71
cognac.ram@grand-cognac.fr

Relais des assistantes maternelles

à Segonzac - 5 rue du stade
tél. 05 45 35 03 36
segonzac.ram@grand-cognac.fr

Relais des assistantes maternelles

à Jarnac - 1 rue Odette Comandon
tél. 05 45 83 03 48
jarnac.ram@grand-cognac.fr

Relais des assistantes maternelles

à Châteauneuf sur Charente - 1 rue
Antoine Descoffres
tél. 05 45 25 50 55
chateauneuf.ram@grand-cognac.fr

Relais des assistantes maternelles

à Chateaubernard - 1 place de la liberté
tél. 05 45 36 18 45
chateaubernard.ram@grand-cognac.fr

Accueil de loisirs Les Marronniers

à Chateaubernard - 2 rue de la
commanderie
tél. 05 45 32 59 43
chateaubernard.alsh@grand-cognac.fr

Accueil de loisirs Le petit Parc

à Cognac - 10 rue Pauche
tél. 05 45 32 56 53
cognac.alsh.petitparc@grand-cognac.fr

Accueil de loisirs La Férie

à Cognac - 9 rue Claude Debussy
tél. 05 45 35 16 19
cognac.alsh.laferie@grand-cognac.fr

Accueil de loisirs La p'tite Pomme

à Cherves Richemont - place du champ
de foire
tél. 05 45 83 25 69
laptitepomme@cherves-richemont.fr

Accueil de loisirs

à Merpins - 209 avenue de la vie
tél. 05 45 32 64 97
alsh.merpins@laposte.net

Accueil de loisirs

à Jarnac - 24 route des champagnères
tél. 05 17 22 33 05
jarnac.alsh@grand-cognac.fr

Espace Jeunes

à Cognac - 6 place salle verte
tél. 09 60 51 96 39
cognac.alsh.espacejeunes@grand-cognac.fr

Accueil de loisirs Accolade

à Segonzac - 5 rue du stade
tél 05 45 82 41 89
accoladecentre@gmail.com

Accueil de loisirs Ailan

à Châteauneuf sur Charente - 1 rue
Antoine Descoffres
tél. 05 45 97 34 50
ailan16@wanadoo.fr

GRAND COGNAC COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

6 rue de Valdepeñas 10216
16111 Cognac Cedex
05 45 36 64 30
contact@grand-cognac.fr

Contact : Renaud Combaud
Directeur de Cabinet
06 89 20 65 70
renaud.combaud@grand-cognac.fr

Retrouvez toute l'actualité
de Grand Cognac sur :
www.grand-cognac.fr

